

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 5 juillet 2010, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Pro-maire et représentant du maire à la MRC
- 3- Cas particuliers
- 4- Adoption des procès-verbaux de juin 2010
- 5- Correspondance
- 6- Comptes
- 7- Dérogation mineure 2010-006 Paul-Emile Thiffault et Yvette Lafontaine
- 8- Adoption du règlement 2010-011 Plan d'urbanisme
- 9- Adoption du règlement 2010-012 Zonage
- 10- Adoption du règlement 2010-013 Lotissement
- 11- Adoption du règlement 2010-014 Construction
- 12- Adoption du règlement 2010-015 Condition d'émission des permis de construction
- 13- Adoption du règlement 2010-016 Usages conditionnels
- 14- Adoption du règlement 2010-017 Dérogations mineures

- 15- Adoption du règlement 2010-018 PIIA
- 16- Adoption du règlement 2010-019 PAE
- 17- Adoption du règlement 2010-020 Permis et certificats
- 18- Demande de subvention Table des Aînés
- 19- Offre d'achat 171, rue du Lac-Bellerive
- 20- Vente d'équipement informatique
- 21- Visite des panneaux électriques des bâtisses municipales
- 22- Laboratoire Route Saint-Élie/Saint-Paulin
- 23- Compétitions pompiers
- 24- Soumissions appareils respiratoires
- 25- Antenne de communication sur le calvaire
- 26- Comité de la famille
- 27- Affaires nouvelles
- 28- Période de questions
- 29- Période de suggestions
- 30- Clôture de la séance

RÉS. 2010-07-201 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Les items 8 à 17 de l'ordre du jour sont reportés à la séance d'août 2010.

Adoptée

RÉS. 2010-07-202 PRO-MAIRE ET REPRÉSENTANT DU MAIRE À LA MRC

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme monsieur Robert Hamel pro-maire et représentant du maire à la MRC pour une période de quatre mois.

Adoptée

## CAS PARTICULIERS

Dix-sept personnes assistent à la séance du conseil.

Quelques commentaires sont faits sur les sujets suivants :

- Accueil du tourisme par les gens de Saint-Élie et manque de restauration
- Lock-out du CLD de Maskinongé
- Assurances des bénévoles
- Stationnement en avant de l'église
- Pancartes Défense de stationner

## RÉS. 2010-07-203 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de juin sans aucune modification.

Adoptée

## CORRESPONDANCE

1. Lettre de monsieur Normand et Renelle Lachance demandant la niveleuse au Rang 5 Nord. La niveleuse passera une fois par année mais mise au point concernant un investissement de 5,000. \$ à 6,000. \$ en 2006.
2. Refus du Gouvernement Fédéral concernant le programme Large Bande.
3. Programme Environnement Plage Lac Bell classé A en 2009.
4. Taxe d'accise au montant de 658,218. \$ pour 2010 à 2013.
5. Pétition de 70 propriétaires du Comité des Citoyens du Lac Souris contre les gîtes sur leur territoire.

## RÉS. 2010-07-204 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

**COMPTES**

**Salaires :**

**31,849.67 \$**

**Comptes :**

3338	FAB DÉCOUPAGE DE PRÉCISION	AMÉNAGEMENT CLINIQUE MÉDICALE	153.51 \$
3339	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL DES POMPIERS	65.00 \$
3340	POMPIER DE MASKINONGE	FESTIVAL DES POMPIERS	190.00 \$
3341	LA TABLE DES AINÉ(E)S	SUBVENTIONS	100.00 \$
3342	ANNULÉ		
3343	BIBLIOTHEQUE MUN. DE ST-ELIE-DE-CAXTON	SUBVENTIONS BIBLIOTHÈQUE	1 675.00 \$
3344	ABAT EXTERMINATION	ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN, CENTRE COMMUNAUTAIRE	310.40 \$
3345	AIGUISAGE ET USINAGE J.B.D.	AMÉNAGEMENT PARC MUNICIPAL	54.18 \$
3346	ALIMENTATION R. AUDET	ESSENCE CAMION INCENDIE	113.56 \$
3347	BERGERON STEPHANE	JETON DE PRÉSENCE DU C.C.U.	20.00 \$
3348	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	646.72 \$
3349	BOIVIN & GAUVIN INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	599.37 \$
3350	BORDELEAU STEVE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	280.00 \$
3351	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN TRACTEURS, CHARIOTS BALADE, ACHAT OUTILS, PIÈCES ET ACCESSOIRES	148.60 \$
3352	RADIO CH2O	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	1 879.92 \$
3353	CLASSEMENT LUC BEAUDOIN INC.	FOURNITURES DE BUREAU	36.12 \$
3354	CLINIQUE MEDICALE LES GRES	AMÉNAGEMENT CLINIQUE MÉDICALE	900.18 \$
3355	CLOTURES CAMBREK INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	197.65 \$
3356	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	6 519.24 \$
3357	DENIS DUPLESSIS	FORMATION TOURISME	240.00 \$
3358	DESCHESNES, MAILHOT	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	846.56 \$
3359	DESHAIES PIERRE	SITE WEB	2 336.51 \$
3360	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	EAU POTABLE	78.75 \$
3361	ELECTRONIQUE MATTEAU INC.	AMÉNAGEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 862.27 \$
3362	EMCO CORPORATION	AQUEDUC MAISON DES JEUNES, ENTRETIEN CASERNE, MAISON DU CITOYEN, STATION DE POMPAGE	713.00 \$
3363	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION MACHINERIE	5 721.16 \$
3364	LES ENTREPRISES DISTRIBUTION DENIS SAMSO	ALIMENTS	782.79 \$
3365	EXCELTECH (9134-1073 QUEBEC INC)	PARC DES JEUNES, AMÉNAGEMENT PARC MUNICIPAL ET BAT	24 316.66 \$
3366	FELIX SECURITÉ INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	77.88 \$
3367	FONDS DE L'INFORMATION FONCIERE	FRAIS DE MUTATION	36.00 \$
3368	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	774.10 \$

3369	GARAGE DANIEL & LOUIS FRAPPIER INC.	ENTRETIEN TRACTEUR DE BALADE	22.52 \$
3370	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	44.44 \$
3371	GENERATRICE DRUMMOND	ENTRETIEN GÉNÉRATRICE	632.10 \$
3372	GRENIER YVON	JETON DE PRÉSENCE DU C.C.U.	20.00 \$
3373	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES TRACTEUR VOIRIE	98.00 \$
3374	GROUPE CLR	TEMPS D'ONDE BASE C.B., TÉLÉPAGE	382.87 \$
3375	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	818.34 \$
3376	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	93.06 \$
3377	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	FOURNITURES DE BUREAU	287.84 \$
3378	JULIEN BELLERIVE & FILS	ENTRETIEN STATION POMPAGE, AMÉNAGEMENT PARC MUNICIPAL, SIGNALISATION TOURISTIQUE	1 425.74 \$
3379	DENIS LAHAYE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	99.44 \$
3380	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE	136.67 \$
3381	LIGNES MASKA	LIGNAGE DE RUES	14 055.20 \$
3382	LAFRENIERE GRENIER LOUISE	PIÈCES, ACCESSOIRES TOURISME, FRAIS DE DÉPLACEMENT	60.09 \$
3383	LUMEN	NOUVELLES LUMIÈRES	327.23 \$
3384	LE LUTIN MARMITON	ALIMENTS TOURISME	62.30 \$
3385	MARCHE RENE SAMSON	REPAS AQUEDUC, ESSENCE CAMION INCENDIE	55.33 \$
3386	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	AQUEDUC MAISON DES JEUNES, PARC DES JEUNES	2 882.55 \$
3387	MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT BAT, PARC MUNICIPAL, ACHAT OUTILS	2 412.33 \$
3388	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION	1 473.49 \$
3389	MRC DE MASKINONGE	FORMATION POMPIERS, GESTION DES BOUES, QUOTE-PART, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION	72 018.05 \$
3390	MUNICIPALITE DE ST-BONIFACE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	1 235.20 \$
3391	MUNICIPALITE DE ST-PAULIN	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	741.93 \$
3392	MARIANNE PELLERIN	SUBVENTION POLITIQUE FAMILIALE	22.58 \$
3393	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	ESSENCE, HUILE DIESEL	612.93 \$
3394	PG SOLUTIONS	PARC INFORMATIQUE	169.31 \$
3395	JULIE PLANTE ENR.	SIGNALISATION INFORMATION TOURISTIQUE	10.00 \$
3396	PLANTE ANNIE	SUBVENTION POLITIQUE FAMILIALE	48.55 \$
3397	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES, NETTOYAGE RÉSERVOIR	1 832.65 \$
3398	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	199.44 \$
3399	QUEBEC VERT	FOURNITURES DE BUREAU	51.92 \$
3400	REMBOURRAGE GELINAS	CHARIOT POUR BALADES TOURISTIQUES	1 075.95 \$
3401	R.L.DISTRIBUTEUR ENR.	ARTICLES DE NETTOYAGE	96.26 \$

3402	SAMSON MARIO	CONGRÈS ASSOCIATION DES CHEFS	916.67 \$
3403	SAMSON CLAUDE	JETON DE PRÉSENCE DU C.C.U.	20.00 \$
3404	LES SERRES SERGE DUPUIS	MAISONS FLEURIES	2 506.06 \$
3405	SERVICE TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	TESTS (ECHELLES, APRIA, BOYAUX...)	4.26 \$
3406	SIGNOPLUS INC.	PIECES ET ACCESSOIRES, SIGNALISATION TOURISTIQUE	4 113.79 \$
3407	SOMAVRAC (C.C) INC.	ABAT-POUSSIÈRE	13 270.04 \$
3408	SPORT ST-BO	PARC DES JEUNES	67.71 \$
3409	STELÉM, AQUEDUC PRODUITS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	925.58 \$
3410	THERIAULT GAETAN	SUBVENTION POLITIQUE FAMILIALE	60.00 \$
3411	WOLSELEY INDUSTRIAL PRODUCTS GROUP	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	270.62 \$
100610	SOGETEL TÉLÉPHONE MILOT	TÉLÉPHONE, INTERNET	877.69 \$
100615	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHÈQUE	570.02 \$
100615	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ BAT, COOP-SANTÉ, MAISON DU CITOYEN	873.17 \$
100615	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	195.69 \$
100615	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN BALLE	282.31 \$
100617	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ MAISON DE LA CULTURE	70.25 \$
100617	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	197.22 \$
100623	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	990.56 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	181 391.08 \$
		GRAND TOTAL	213 240.75 \$

#### RÉS. 2010-07-205 COMPTES

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 176,842.59 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

#### RÉS. 2010-07-206 DÉROGATION MINEURE 2010-006

PAUL-EMILE THIFFAULT ET YVETTE LAFONTAINE

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 4 juin 2010, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Paul-Emile Thiffault et madame Yvette Lafontaine pour objet de :

- Permettre la cession d'une superficie de 118.01m<sup>2</sup> de terrain à son voisin, monsieur Marc Thiffault. L'article 4.8 du règlement de lotissement 99-012 précise que tout lot qui a fait l'objet d'un morcellement depuis le 22 décembre 1983 perd tout droit acquis et ne peut faire l'objet d'un projet de lotissement pour la création d'un terrain constructible.

La demande de dérogation mineure affecte principalement la grille de spécifications de la zone 121 du règlement de zonage 99-011.

Désignation de l'immeuble :

1541, chemin des Lacs-Longs  
Saint-Élie-de-Caxton  
Lots : P-11 du Rang 8  
P-12 du Rang 8

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2010-06-006) à la demande de monsieur Paul-Emile Thiffault et madame Yvette Lafontaine lors de la séance tenue le 29 juin 2010;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-06-006 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2010-006 selon les conditions émises par les membres du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2010-07-207 FINANCEMENT LA TABLE DES AINÉS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 100.00 \$ pour le financement de l'organisation du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Table des Aînés du Centre-de-la-Mauricie.

Adoptée

RÉS. 2010-07-208 OFFRE D'ACHAT 171, RUE DU LAC BELLERIVE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre d'achat pour la propriété située au 171, rue du Lac Bellerive déposée par monsieur François Boulanger au montant de 1 250.00 \$.

Le maire, monsieur André Garant et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les documents nécessaires à cette transaction.

Adoptée

RÉS. 2010-07-209 VENTE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la vente du matériel informatique suivant :

- 4 ordinateurs dont 1 ne possède pas de disque dur
- 1 clavier
- 1 souris

La vente se fera par soumission cachetée présentée à la municipalité au plus tard le 30 juillet à 12H00. Les soumissions seront ouvertes lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au Centre Communautaire à 20H00 le 2 août 2010.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée

RÉS. 2010-07-210 VISITE DES PANNEAUX ÉLECTRIQUES DES  
BÂTISSES MUNICIPALES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la MMQ à faire l'inspection des panneaux électriques aux bâtisses suivantes :

- Hôtel de ville
- Garage municipal
- Caserne
- Station de pompage

Compte-tenu des vacances, ces visites devront se faire sur rendez-vous à compter du mois d'août 2010.

Adoptée

RÉS. 2010-07-211 LABORATOIRE ROUTE SAINT-ÉLIE/SAINT-PAULIN

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Groupe Qualitas Inc. pour le contrôle de la qualité des matériaux concernant la réfection de la chaussée du chemin des Loisirs (intersection Rang Saint-Joseph) Saint-Élie-de-Caxton à intersection des municipalités de Saint-Élie-de-Caxton et de Saint-Paulin. Le coût est de 19,029.00 \$ plus taxes selon l'offre de service du 23 juin 2010.

Adoptée

RÉS. 2010-07-212 COMPÉTITIONS POMPIERS 2010

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la compétition de pompiers 2010 qui aura lieu à Maskinongé le 21 août prochain. Le coût d'inscription de l'équipe est de 100.00 \$ et six soupers à 15.00 \$ sont payés pour les pompiers qui ont compétitionné.

Adoptée

RÉS. 2010-07-213 APPAREILS RESPIRATOIRES POMPIERS

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal :

1. Autorise le directeur du service incendie à demander des soumissions cachetées à deux soumissionnaires pour l'achat de 6 appareils respiratoires Scott Air-Pak 752216 NFPA 2007 CBRN. L'appel d'offres devra mentionner que les appareils sont payables en mars 2011.

Ou

2. Autorise l'achat de trois appareils respiratoires Scott Air-Pak 752216 NFPA 2007 CBRN au prix de 3 823.00 \$ chacun plus taxes. Le facial avec amplificateur de voix, support et valise de transport ainsi que le cylindre aluminium sont également autorisés selon les conditions inscrites à l'offre de service 8140-2 du 1<sup>er</sup> juin 2010 faite par Services Techniques Incendies Provincial Inc.

Adoptée

RÉS. 2010-07-214 BASE DE CIMENT ANTENNE DE COMMUNICATION

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Mario Samson à faire la base de ciment nécessaire à l'installation de l'antenne de communication sur le calvaire en arrière de la chapelle.

Adoptée

RÉS. 2010-07-215 COMPTE-RENDU COMITÉ DE LA FAMILLE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du compte-rendu du Comité de la Famille pour la rencontre du 14 juin 2010.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

MARLYNE MUISE

- Madame Muise mentionne que les jeux sont terminés sauf le volley-ball qui est en voie de l'être.
- Madame Muise mentionne que le 3 août aura lieu la collecte de sang pour la 10<sup>e</sup> année à Saint-Élie. La présidente d'honneur est Cathy Harvey. L'an passé, il y a eu 118 donateurs.

MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que le tourisme va bon train et que les rentrées d'argent sont supérieures à l'an passé à pareille date.

FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson mentionne que des changements ont été apportés au Muni-Info pour la 2<sup>e</sup> Édition. Un commentaire a été reçu à l'effet que l'écriture est trop petite. Le tout sera corrigé pour la prochaine édition. Les deux éditions sont sur Internet dans une version moins lourde afin de permettre le chargement dans un meilleur délai.
- Madame Buisson invite les gens à fleurir leur propriété et à participer au concours de Maison Fleuries d'ici le 21 juillet.

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne que les démarches sont faites concernant la lumière de rue à installer au Rang 5.

ANDRÉ GARANT

RÉS. 2010-07-216 CONGÉ SANS SOLDE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que, à la demande de monsieur Stéphane Bergeron, son congé sans solde sera prolongé jusqu'au 30 juin 2011 selon les conditions inscrites lors de l'autorisation de la première année sabbatique.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Dix-sept personnes assistent à la réunion et quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Dérogation mineure Paul-Emile Thiffault et Yvette Lafontaine.
- Débris sur le terrain face à la Maison du Citoyen.
- Solage de roulotte sur l'Avenue Principale
- Petite Fête

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Suggestions de madame Mariette Béland :

- Installation de lignes jaunes Traverse de piétons devant le commerce de Gilles Garceau.
- Arbres décoratifs au Parc des Aînés.
- Assurer la visibilité de la pancarte indiquant le 5<sup>e</sup> Rang à l'intersection Saint-Louis.

RÉS. 2010-07-217 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20H52.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard  
Sec.-très. dir.-générale

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire